



PROCES-VERBAL N° 5

Commission Régionale Calendriers, Compétitions et Homologation.

Réunion du : Jeudi 23 Août 2018

Présidence : M. FORNACCIARI Jean

Présent(s) : MM GIULY Marcel - BASTIANI Ange - AIROLA Jean-Luc (CD)
et ROMBALDI Antoine

Absent(s) :

Excusé(s) : M. TARALLO André

Assiste(nt) :

1- COURRIER

- ✓ Courriers de l'A.S. CASINCA, déclaration de rencontres amicales ; lus et notés.
- ✓ La Commission prend note de l'engagement de l'Entente séniors R4 U.S. GHISONACCIA et F.C. PRUNELLI, pour la saison 2018 / 2019.

2- AFFAIRE :

AFFAIRE N°1 : Match n° 162 666 de Coupe De France T.P. : A.S. PORTO VECCHIO / J.S. BONIFACIO du Dimanche 02 septembre 2018 à 15 h 00 à PORTO VECCHIO.

La Commission, vu le fax des deux clubs en date du lundi 20 Août 2018, demandant de jouer cette rencontre **le samedi 1er Septembre 2018 à 18 h 00 sur le stade du PRUNELLO à PORTO VECCHIO.**

- Donne son accord
- Charge l'A.S. PORTO VECCHIO d'avertir les officiels de cette modification.